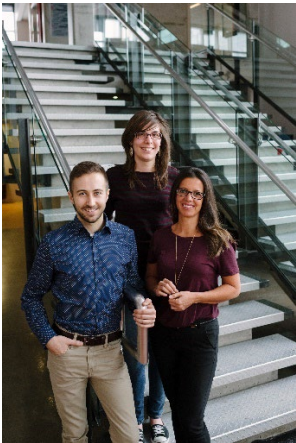


PSYCHOLOGUE / PSYCHOTHÉRAPEUTE
Services aux étudiants

Entrée en fonction	Statut/Durée	Traitement	Lieu de travail/Horaire
Dès que possible	Sous-octroi 35 h/semaine (jusqu'au 30 avril 2023)	54 385 \$ à 98 555 \$ annuellement	Campus de Saint-Jérôme ou Campus de Gatineau 8 h 30 à 16 h 30

**TRAVAILLER
À L'UQO :
UNE SOURCE
DE FIERTÉ !**



Un milieu de travail stimulant et enrichissant accessible à tous!
Pour postuler

Horaire d'été (juillet)
4 jours par semaine

20 jours de vacances

Centre sportif (Gatineau)

Assurances collectives et régime de retraite

Qualité de vie au travail

Milieu francophone

Transport en commun et stationnement disponible

Perfectionnement

Par courriel
emplois@uqo.ca

No. affichage
22-06-038-2

Date limite
Le 20 juillet 2022
16h

uqo.ca/emplois

SOMMAIRE DU CORPS D'EMPLOI (nature) :

Les emplois de psychologue/psychothérapeute sont des emplois de professionnelles et de professionnels qui comportent plus spécifiquement des fonctions de clinicien, d'animation et de counseling.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS PRINCIPALES (attributions caractéristiques) :

1. La personne salariée professionnelle effectue des tâches relatives à l'élaboration des objectifs et des politiques de travail de son secteur en tenant compte des politiques générales d'administration et de pédagogie de l'Université. Elle est chargée de l'application de ces politiques.
2. Elle rencontre, anime et évalue la clientèle concernée individuellement ou en groupe, elle lui administre au besoin des tests d'intelligence, de personnalité ou certains tests spécifiques. Elle est chargée de sa rééducation et de sa réadaptation. Au besoin, elle réfère sa clientèle aux personnes concernées ainsi qu'à des institutions spécialisées.
3. Elle contribue au processus de développement de programmes d'activités; elle assiste et conseille les administrateurs, les enseignants, les parents ainsi que d'autres intervenants et leur communique les rapports appropriés. Elle participe à des études de cas à l'intérieur d'une équipe multidisciplinaire.
4. Elle peut superviser du personnel de soutien, collaborer à son entraînement, répartir le travail, en vérifier l'exécution et, sur demande, donner son avis lors de la notation.
5. La liste ci-dessus comprend les tâches et responsabilités du corps d'emploi. Il ne s'agit pas d'une liste complète et détaillée des tâches et responsabilités susceptibles d'être effectuées par les professionnelles et professionnels dans le cadre de ce corps d'emploi.

TÂCHES ET RESPONSABILITÉS SPÉCIFIQUES (à titre indicatif) :

1. La personne salariée professionnelle peut être appelée à intervenir pour aider à désamorcer des situations de crise ou d'urgence, proposer des pistes de solution et évaluer l'urgence et le risque suicidaire si nécessaire;
2. Assumer la fonction de conseil relatif à la santé mentale et au développement personnel et scolaire des étudiants auprès de professeurs ou de membres du personnel;
3. En collaboration avec les autres personnes intervenantes concernées et dans le cadre du Plan d'action sur la réussite (PARE) et du Plan d'action en santé mentale (PASME) du Ministère de l'Enseignement supérieur (MES), planifier, développer, implanter, animer et évaluer des activités favorisant le cheminement personnel et scolaire des étudiants;
4. Assumer la fonction de conseil relatif à la santé mentale en contexte organisationnel;

5. Participer aux travaux du comité de travail en santé mentale de l'UQO, notamment à l'élaboration d'une politique institutionnelle et d'un plan d'action en santé mentale à l'UQO et participer à l'animation de diverses activités en lien avec ce comité;
6. Agir comme intervenant désigné et fonction conseil au Réseau des Sentinelle : allié.e.s de la santé mentale, et travailler en collaboration avec le service des ressources humaines de l'UQO relativement aux situations concernant les membres du personnel;
7. Préparer des formations ou des présentations en lien avec la santé mentale;
8. Accomplir au besoin toutes autres tâches connexes à son rôle de psychologue/psychothérapeute liées à la santé mentale.

EXIGENCES NORMALES DU POSTE

EXIGENCES MINIMALES DU POSTE :

Scolarité

- Détenir un diplôme universitaire de deuxième ou de troisième cycle ou avoir obtenu une reconnaissance d'équivalence de diplôme ou de formation en vertu du Règlement sur les normes d'équivalence de diplôme et de formation aux fins de délivrance d'un permis de l'Ordre des psychothérapeutes ou de l'Ordre des psychologues du Québec.

Expérience

- Expérience pertinente souhaitable.

Autre

- Détenir un permis de psychothérapeute ou de psychologue délivré par l'Ordre des psychothérapeutes ou l'Ordre des psychologues du Québec (Être membre de l'Ordre professionnel des psychologues du Québec).

AUTRES EXIGENCES DU POSTE :

- Habiletés pour les communications interpersonnelles;
- Aptitude à la conceptualisation d'outils organisationnels;
- Faire preuve de dynamisme;
- Capacité à établir des relations avec les différents intervenants impliqués dans la formation pratique;
- Savoir travailler en équipe multidisciplinaire;
- Être autonome et organisé;
- Orientation vers la clientèle;
- Bonne connaissance du français (oral et écrit).

L'UQO communiquera seulement avec les personnes retenues dans le cadre du présent processus de sélection. Si vous êtes invité à poursuivre les étapes du processus de sélection, veuillez nous aviser de tout besoin nécessitant des mesures d'adaptation particulières.

L'UQO souscrit au programme d'accès à l'égalité en emploi.

L'Université du Québec en Outaouais invite les femmes, les membres des minorités visibles, des minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature. Nous suggérons fortement aux personnes concernées de compléter le formulaire d'accès à l'égalité en emploi, apparaissant à l'adresse suivante : www.uqo.ca/emplois et nous le transmettre accompagné de votre curriculum vitae.

Poste syndiqué